

LE RÉVEIL SAINT-PIERRAIS

Journal Républicain

PRIX DE L'ABONNEMENT (*payable d'avance*).

Pour la Colonie.

Un an..... 12 fr. 00. — Six mois..... 7 fr. 00

Union Postale

Un an..... 15 fr. 00. — Six mois..... 8 fr. 00

FERNAND MAZIER

Propriété
Publique

DIRECTEUR

Quai de la Roncière

Saint-Pierre & Miquelon



PRIX DES ANNONCES.

Une à six lignes..... 3 fr. 00

Chaque ligne au-dessus..... 0 fr. 40

LE BLUFF EN ACTIONS

Une fois de plus, nous avons vu dans quelles conditions nos adversaires ont tenté d'en imposer à la population, en faisant dégénérer, au nom ou sous le couvert de la religion, une manifestation de sympathie en une agression qui n'avait d'autre mobile que d'en profiter pour satisfaire des sentiments de haine personnelle de quelques individualités.

A la veille de l'interpellation Constant, le ministre, pour se tirer d'embarras à la tribune, a prescrit de laïciser les écoles de filles pour les vacances de Pâques.

Naturellement, cette manière radicale de trancher la question scolaire était un blâme sévère à l'adresse de la complaisance ou de la pusillanimité de M. le gouverneur Angoulvant qui avait assumé de ne faire cette laïcisation que partielle.

Y avait-il à s'émouvoir tant que cela de l'injonction du ministre?

Non, parce que à l'impossible nul n'est tenu; et on sait bien, sans être obligé d'en démontrer les multiples causes, qu'une laïcisation est impossible à faire aux colonies au cours de l'année scolaire.

M. Angoulvant avait du temps devant lui pour faire valoir ces impossibilités, et c'est à lui qu'il incomba de faire en sorte de ne pas surexciter les esprits par une mise en mouvement de tout un système de protestations contre la décision du ministre.

Ayant seul à décider du choix et du recrutement du personnel enseignant, et le ministre se chargeant de la dépense en résultant, pourquoi M. le gouverneur Angoulvant a-t-il fait intervenir à son secours la municipalité?

Il n'avait qu'à faire valoir les difficultés et même les impossibilités dans lesquelles il se trouvait d'exécuter la décision ministérielle.

Au lieu de cette simplicité de conception, M. le gouverneur Angoulvant s'est prêté de trop bonne grâce, pour ne pas dire plus, à tout un système de protes-

tations platoniques, dont le but était de surexciter les esprits contre M. Lagrosillière, son ennemi avéré, et que déjà il avait atteint ou fait atteindre dans ses intérêts professionnels.

En agissant ainsi, et par inimitié, M. Angoulvant a démontré que le gouverneur était l'allié fidèle de M. Légasse, en se commettant à être l'exécuteur de ses rancunes contre MM. Delmont et Lagrosillière.

Déjà en se compromettant inconsciemment à la manifestation du 1^{er} janvier, M. le gouverneur Angoulvant, par un manque de tact incroyable, avait commis une injure publique et gratuite envers tous ceux que M. Légasse avait insultés dans son journal la Vigie: si le bon sens administratif de notre gouverneur ne va pas jusque-là, c'est malheureux de le dire et surtout de constater cette absence d'éducation, car nous ne pouvons pas admettre que, grâce à sa souplesse d'esprit, M. Angoulvant s'est crû avoir le droit de se moquer ainsi des gens.

Après une telle maladresse, nos adversaires, quand ils ont vu un gouverneur si complaisant et tout prêt à devenir leur complice, n'ont eu que la velléité de l'entraîner dans la bagarre, dans cette manifestation à tapage et à incidents que les meneurs réclamaient depuis si longtemps pour assouvir leur haine.

Malgré cette entente d'éléments aussi disparates, toutes ces prémeditations ont manqué leur coup; cependant, il faut le reconnaître, l'occasion avait été bien choisie: comme prélude, cette remise de pétitions accompagnée de la foule n'était autre qu'une reminiscence de notre époque révolutionnaire qui a failli d'être tragique. Si elle ne l'a pas été, cela n'a dépendu ni de M. Angoulvant ni des meneurs, qui les uns et les autres voulaient en corser le dénouement, ce qui n'a pu se réaliser, grâce au sang-froid admirable dont a fait preuve M. Lagrosillière.

Et dire qu'il y a des hommes au zèle dangereux et même des femmes qui, dans un moment de surexcitation incroyable, vomissaient contre M. Lagrosillière des atrocités et des incitations de mort parce qu'il était en posture

de défendre sa personne après l'enlèvement de son domicile.

Quelle aberration d'esprit et quelle intolérance religieuse, quand on est obligé de dire que tout cela se commettait sous le voile de cette belle et douce religion chantée par Chateaubriand et que l'on dit pleine de pardon quand elle n'est pas un instrument de domination.

Allons donc! quelle farce que tous ces boniments dans certaines bouches hypocrites, quand on se heurte à tous les actes que nous reprochons à M. l'abbé Légasse et à son clergé, et qui n'ont qu'un but, qu'un mobile: assurer la domination cléricale, financière, commerciale et politique par tous les moyens propres ou malpropres.

« DE L'HISTOIRE »

C'est le titre d'un nouvel ouvrage posthume de Barbey d'Aurevilly (1) et le livre justifie pleinement son titre. Il comprend, en effet, une série d'études d'historiques des plus variées, où sont évoqués tour à tour la Grèce antique et les Césars, La Révolution française et la Révolution d'Angleterre, Louis XIV et Napoléon, Gustave III et le roi René, Sixte-Quint et Henri IV, Jacques Cœur et Charles VIII, Innocent III et ses contemporains, les ducs de Normandie, la révolution de l'Edit de Nantes, etc.; et le volume s'achève par un beau portrait du pape Léon XIII, tracé de main de maître et par un esprit divinisateur au moment où le pontife, qui a laissé une si grande place dans les annales du XIX^e siècle, venait de monter sur le trône de Pierre. Comme on le voit, c'est une vaste galerie où défilent successivement nombreux d'hommes et d'événements qui ont marqué leur empreinte à travers les âges et modifié à des degrés différents la face des choses.

Ce qui fait l'unité de ce livre, composé de tant d'essais dissemblables qui furent écrits à des époques diverses,

(1) *De l'Histoire* (1 vol. in. 12, Paris, A. Lemerre, 1905).

c'est d'abord la personnalité de l'auteur, qui apparaît partout et imprime à tout ce qui est sorti de sa plume son cachet original; c'est aussi le souci permanent chez Barbey d'Aurevilly de juger les œuvres et les hommes d'après des principes rigoureusement établis. Ainsi, qu'il parle de la Révolution française ou de la Révocation de l'Edit de Nantes, c'est toujours le catholique et le monarchiste Barbey qui fait entendre sa voix et rejette bien loin de lui toute préoccupation étrangère à ses idées politiques ou religieuses. Par là, sans doute, il s'est éloigné de l'idéal du critique vraiment impartial; mais, en revanche, il a réalisé l'idéal d'un historien vigoureux, vêtement, passionné. Il a été à sa manière une sorte de Michelet, moins puissant, moins général que son illustre devancier, mais tout aussi ardent et convaincu, bien que combattant pour des causes différentes de celles qui furent chères à notre grand historien national. Mais n'est-ce pas un magnifique éloge, déjà, que, toutes proportions gardées, on puisse sans exagération, rapprocher le nom de Barbey de celui de Michelet?

A chaque page, dans ce livre *de l'histoire*, le rapprochement que je viens de faire s'impose. «Aurait-on, pour la retracer et en ressusciter les personnages, le talent de tous les Tintoret et de tous les Velasquez de la terre, l'historien est plus pourtant qu'une galerie de tableaux... Elle n'est pas seulement de la peinture, elle est aussi, et avant tout, un jugement prononcé par l'homme au nom de Dieu et de la vérité, et comme tous les jugements, elle ne s'établit que sur une enquête sage et profonde. Voilà ce qu'on a trop oublié quand il s'est agi d'écrire l'histoire, et principalement de la Révolution française, l'immense événement moderne dont tous les esprits contemporains sont encore remplis et doublés, on le comprend, du reste. Des spectacles inondés de sang, des catastrophes, des succès momentanés et terribles, des retentissements inattendus, sortis tout à coup de la trompette de la Renoinmée, tous les fracas d'un monde solide pour quelques siècles encore, et qui ne se fut point éroulé si on ne l'avait frappé à coups redoublés au faite, aux flancs et à la base, n'était-ce pas là plus qu'il n'en fallait pour enivrer et faire chanceler la pensée.» Opinions politiques et religieuses à part, ne dirait-on pas que c'est là une page de Michelet par l'éloquence, la couleur et le mouvement?

Tout ce nouvel ouvrage *De l'histoire* est rempli de pages semblables. Qu'on lise encore celle-ci: «La Révolution n'est pas une chose finie, épuisée, qui a fait son temps et dont on puisse dire, comme Henri III du duc de Guise renversé et mort à ses pieds: **Mon Dieu! qu'il était grand!** Elle aussi, elle est gigantesque, et comme le duc de Guise, nous l'avons balafrée. Mais elle est debout, malgré ses blessures; mais elle combat toujours; mais elle lutte pour

l'empire; et l'Europe, qui la croyait vaincue et qui la sent maintenant agiter son sol à tous les points de sa surface, s'aperçoit qu'il faut de nouveau compter avec elle, comme aux jours où elle poussa sa furieuse croissance à travers le sang, la boue et les larmes.» Barbey d'Aurevilly a écrit ces lignes prophétiques et éloquentes en 1850, il y a plus d'un demi-siècle. Qui oserait prétendre qu'elles ne sont pas toujours d'actualité?

J'ai dit que d'Aurevilly avait consacré une étude au pape Léon XIII. Cette étude est des plus curieuses, surtout si l'on veut bien observer qu'elle a été tracée au lendemain de l'avènement du célèbre pontife qui était alors parfaitement inconnu de tous. Or, voici comment le juge Barbey: «Il est, sans menace, sans jactance, presque silencieusement, le prévoyant, le prudent, le profond qui se prépare, en les attendant, aux circonstances futures, comme le capitaine de vaisseau se prépare au branle-bas, parce qu'il sait que le branle-bas sera terrible.» N'est-ce pas, définie en quelques mots heureux, toute la politique avisée d'un pape diplomate avec qui son successeur ne semble pas avoir beaucoup de rapports? Dans cette même étude, d'Aurevilly avait même prévu la politique du **ralliement** à la République préconisée par Léon XIII en 1892; et il l'expliquait ainsi: «L'Eglise a bien accepté le gouvernement des Césars, et des Césars abominables, pour le pénétrer de son esprit, et nous vivons là-dessus, nous qui vivons encore. L'Eglise est assez forte pour embrasser tous les genres de gouvernement et ne pas mourir de cet embrasement.» Ces paroles ne sont pas d'un **rallié** très fervent; d'ailleurs je vois mal d'Aurevilly dans ce rôle: certainement il eut désiré que l'Eglise embrassât la République au point de l'étouffer; mais il y a là, pourtant, une vue très nette et très significative du rôle de la Papauté.

Je m'arrête, en m'excusant de m'être étendu si longuement sur ce livre *«De l'histoire»* si fécond en aperçus. Ce que j'ai voulu seulement montrer, c'est que d'Aurevilly possédait quelques-unes des qualités essentielles de l'historien. J'aurai d'ailleurs l'occasion de revenir, un jour ou l'autre, sur ce sujet.

EUGÈNE GRELÉ
Docteur ès-lettres

«GOUVERNER C'EST PRÉVOIR»

M. le gouverneur Angoulvant ne doit pas connaître cette maxime politique fort juste, ou s'il la connaît il ne sait pas la mettre en pratique.

La manifestation du samedi 13 janvier, si bien organisée contre notre

ami Lagrosillière et qui grâce à son sang-froid n'a pas eu les suites heureuses et graves que l'on en escomptait, nous prouve l'imprévoyance de M. Angoulvant partant son incapacité à gouverner une colonie comme Saint-Pierre et Miquelon.

A moins d'admettre, ce que nous ne voulons pas faire, que M. Angoulvant ait été l'âme de la manifestation, il faut se rendre à l'évidence que c'est à son imprévoyance, à son peu de sagacité que l'on doit tout ce qui est arrivé.

Ne savait-il pas en effet qu'à part quelques meneurs, et quelques brailards, la population saint-pierraise toute entière est calme et refléchie, ne savait-il pas que lors des précédentes laïcisations (Ecoles de garçons au chef lieu et dans les communes de Miquelon et l'île aux Chiens, écoles de filles dans ces deux dernières) tout s'était passé dans le plus grand calme et sans moindre à coup?

Ne savait-il pas lui si bien renseigné dit-on — que des pétitions couraient les rues, n'était-il pas prévenu par M. Bidel que le samedi 13 à 2 heures 1/2 une foule nombreuse l'accompagnerait pour déposer entre ses mains les trop fameuses pétitions?

Ne savait-il pas que dans la nuit même de ce jour, des affiches visant Lagrosillière et ses amis avaient été apposées dans différents quartiers de la ville; ne savait-il pas aussi qu'au domicile de M. Lagrosillière des carreaux avaient été cassés le matin même?

Oui certes M. Angoulvant savait tout cela et bien d'autres choses encore.

Pourquoi alors au lieu d'exhorter les porteurs de pétitions au calme, au lieu de leur faire savoir qu'il appuierait leur demande auprès du ministre et qu'il ferait tout en son pouvoir pour retarder jusqu'aux vacances, la laïcisation, pourquoi pousser l'imprévoyance jusqu'à attiser le feu en faisant intervenir M. Lagrosillière dans le débat, Pourquoi?

Nous ne voulons pas le rechercher, nous voulons simplement constater ce fait que sous le prétexte de manifester en faveur des sœurs, au domicile desquelles la manifestation n'est même pas allée, on voulait manifester contre M. Lagrosillière et ses amis, on voulait créer une agitation dangereuse ou sans le calme et la perspicacité de nos amis nous nous serions laissés entraîner, agitation dont les suites auraient pu être des criminalités pour nos adversaires.

Si ce que M. Angoulvant n'a pas
pris en compte, voilà où éclate son incapacité de
gouverneur: il peut être administrateur, il peut savoir envoyer au ministre
rapports sur rapports, empiler dossiers
sur dossiers, avoir l'ardeur au travail
du Bénédictin de 35 ans, savoir faire
de l'équilibre, . . . budgétaire, il ne
saura jamais gouverner habilement,
car pour gouverner, il ne faut pas (sur-
tout ici) être l'homme d'un parti, mais
le représentant de la légalité; c'est un
principe élémentaire dont M. Angoulvant
devrait se convaincre, il est de
tous les temps. L'auteur de *Télémaque*
n'a-t-il pas dit quelque part: « *ceux*
qui ont dans leurs mains les lois
pour gouverner les peuples doivent
toujours se laisser gouverner eux-
mêmes par les lois. »

Plus près de nous, un des hommes
d'Etat les plus éminents du siècle der-
nier, M. Thiers, prononçait en 1872
les paroles suivantes que reproduisait
dernièrement le « *Figaro* » et qui sont
ici d'une actualité saisissante:

« La France ne peut pas vivre dans de
continuelles alarmes: elle veut pouvoir
vivre en repos, afin de travailler pour se
nourrir, pour faire face à ses imminentes
charges, et si on ne lui laisse pas le calme
dont elle a indispensablement be-
soin, quel que soit le gouvernement qui
lui refusera ce calme, elle ne le souf-
frira pas longtemps. Qu'on ne se fasse
pas d'illusions! On peut croire que,
grâce au suffrage universel et appuyé
ainsi sur la puissance du nombre, on
pourrait établir une république qui se-
rait celle d'un parti, ce serait là une
œuvre d'un jour. Le nombre lui-même
a besoin de repos, de sécurité, de tra-
vail: il peut vivre d'agitations pour quel-
ques jours, il n'en vit pas longtemps. »

Ces paroles significatives sont plus
vraies que jamais surtout ici. Nos amis
ont montré, dans les jours troublés que
nous venons de traverser, un calme
dont nous ne pouvons que les féliciter hautement, nos adversaires ne pour-
ront eux vivre longtemps de violences
et d'agitation et si l'administrateur qui
n'a pas su prévoir les troubles, ne sa-
vait pas les enrayer à l'avenir et punir
sévèrement les coupables, nous saurions
encore éléver la voix assez haut pour
nous faire entendre du pouvoir central
qui, encore une fois, rappelerait nos
gouvernants à leur devoir de maintenir
l'ordre et la sécurité, en dehors de la
partialité dont les partis bénéficient et
abusent.

LES RESPONSABILITÉS

La journée de samedi dernier a été
d'un calme parfait, malgré les racontars
les plus alarmants que certaines indi-
vidualités se plaisaient à colporter.

Tout cela n'était que de l'intimidation
et du bluff pour empêcher la sortie
régulière du *Réveil* et surtout du compte
rendu de la manifestation du samedi
précédent.

Les plus bluffers allaient jusqu'à
parier que le *Réveil* ne sortirait pas,
appuyant leur dire de ce fait que son
directeur avait été demandé au parquet
à cet effet dans l'après-midi du vendredi.

Tous ces potins intéressés ont eu
pour résultat que le *Réveil* est sorti à
son heure habituelle et que la vente en
a été double des autres fois. On a même
dû procéder à deux tirages supplémen-
taires le dimanche et le lundi.

Quant aux responsabilités encourues,
disons que M. le gouverneur doit se
trouver très heureux qu'une deuxième
manifestation ne se soit pas produite,
sans quoi c'en était fait de sa brillante
carrière administrative.

Nous savons à quoi on voulait en venir,
mais vouloir et pouvoir sont deux
choses bien distinctes. Dans tous les
cas, M. le gouverneur Angoulvant sait
aujourd'hui que des mesures défensives
étaient prises pour empêcher le retour
d'un boycott quelconque.

Samedi dernier, M. le Gouverneur
aurait pu se dispenser de ce déploiement
extraordinaire de police, en allant sévir à la source de l'agitation.

Des citoyens libres ayant éprouvé les
effets de l'insouciance ou de l'incapacité
de l'autorité avaient le droit de se grouper
et de s'organiser pour assurer leur
sécurité en cas de besoin: c'est ce qui
a été fait.

Mais aussi nous n'admettons pas
qu'un gouverneur, au lieu de prendre
les mesures que comportent les circon-
stances, vienne demander des conces-
sions ou faire des propositions ridicu-
les à des gens qu'il a bafoués en trop
de circonstances.

Que M. Angoulvant sache que nous
n'avons pas oublié qu'il a manifesté à
plusieurs reprises de voir disparaître le
Réveil; qu'il sache également ce qui
n'est échappé à personne, que ces deux
manifestations avaient été préparées
pour coïncider avec la sortie du *Réveil*
et que pour cela elles avaient été fixées
au samedi après-midi.

Ces constatations et les menaces pro-
férées par les agents de M. Légasse
nous donnent la clé de ce à quoi on
voulait en venir et nous expliquent
aussi l'indulgence dont les premiers
perturbateurs ont profité comme co-ma-
nifestants avec M. Angoulvant le 1^{er}
janvier.

Cette indulgence, malgré que l'on se
disse responsable de l'ordre public, était
partiale et peut-être coupable, parce que
ces mêmes individus surexcités à cette
intention devaient recommencer diman-
che soir à l'aide de mascarades; s'il en
ont été arrêtés c'est qu'ils ont su que
toutes précautions étaient prises pour
les recevoir comme on reçoit ceux qui
se présentent de nuit et plus ou moins
déguisés pour violer le domicile de ci-
toyens paisibles.

M. le gouverneur Angoulvant aura
beau s'en défendre, il est avéré que son
allié, M. Légasse, a seul le monopole
de fomenter des troubles, et que son
frère le curé se charge de fanatiser cer-
taines gens au sujet de questions où la
religion n'a rien à faire, mais où domine
la préoccupation de la prépondéran-
ce de la famille.

Cet accord insolite du clérical et du
civil, dans des actes de représailles et
d'oppression, est de nature à faire sup-
porter à ces deux autorités, qui de-
vraient être rivales, les responsabilités
qu'elles ont encourues dans les derniers
événements dont Saint-Pierre a été le
théâtre.

DÉMISSION DU CONSEIL MUNICIPAL de Miquelon

Maire et Conseil municipal de Mi-
quelon ont donné leurs démissions
motivées par suite de la suppression
du médecin de cette localité, appelé au
chef-lieu et remplacé dans ses fonctions
à Miquelon par l'infirmier major.

Isolé de Saint-Pierre par un parcours
sur mer de 28 milles, les Miquelonnais
ont trouvé que c'était faire bien peu de
cas de leurs existences en ne leur accordant
pas les secours d'un médecin se-
dentaire.

On dit M. Borotra et son conseil iné-
branlables dans leur résolution, il ne
peut en être autrement. C'est une coin-
cidence en effet bizarre que ces pauvres
Miquelonnais soient les premières vic-

times des exigences politiques qu'ils ont servies avec tant d'ensemble et dont ils ont été le quorum précieux dans la toute puissance que nous subissons.

M. Eugène Salomon, ancien maire de Miquelon, devait y aller en ambassade pour faire revenir ses administrés d'autan à de meilleurs sentiments. Notre conseiller privé a, parait-il, trouvé la tâche au-dessus de ses forces et il a renoncé à cet exploit hasardeux de combler des gens qui ne peuvent l'être par de vaines paroles. En effet, tout ce que M. Salomon aurait pu leur dire est que les annales du nouveau chef du service de santé prédisent une épidémie de santé devant passer à Miquelon en 1906.

Une noce qui s'en revient bredouille

Mardi dernier, un incident singulier s'est produit à la mairie à l'occasion d'un mariage, dont tout le cortège s'en est retourné sans qu'il y ait eu mariage, parceque les deux futurs époux n'avaient pas accompli les onze jours révolus d'affichage qui sont obligatoires.

Cette obligation de la loi est des plus exactes et des plus formelles, mais ce que nous ne comprenons pas, c'est que l'officier de l'état civil ait omis d'en prévenir le futur quand celui-ci est allé demander à le marier.

Quand on a fait des frais, quand on a dérangé un certain nombre de personnes, il est fort désagréable de se heurter ainsi et à son insu à une impossibilité légale : ce fait ne s'était encore jamais produit à Saint-Pierre.

En pareil cas, il appartient au maire de solliciter sur le coup une dispense de la deuxième publication; un exploit d'huissier ne suffirait pas, parceque en réalité c'est une dispense gracieuse à laquelle un procureur de la République ne peut obtempérer qu'au même titre en vertu de son pouvoir discrétionnaire.

Sans parler de tous les cas qui se sont produits à Saint-Pierre, il y a comme précédents en la matière, celui de M. de Baudéan et de M. Certonciny, l'un pharmacien et l'autre directeur de l'intérieur, qui, tous les deux, ont été dispensés de la deuxième publication dans les mêmes conditions et qui se sont mariés quoique n'ayant pas les onze jours d'affichage. Ces deux messieurs étaient cependant

en meilleure situation de connaître la loi, et ils ne pouvaient arguer, comme excuse, que d'avoir oublié son existence.

LE DÉPART DU DOCTEUR GALLAS

Le Dr A. Gallas, médecin-major des Troupes coloniales, est parti de Saint-Pierre par le Harlaw dimanche dernier 21 janvier à midi, ralliant Cherbourg où il est incorporé au 1^{er} Colonial.

M. le gouverneur Angoulvant, les hauts fonctionnaires de la Colonie, de nombreux notables, ses amis personnels et, il faut le dire à l'honneur de notre population reconnaissante, une foule de personnes de toutes conditions avaient tenu à accompagner le Dr Gallas jusqu'à la cale du Gouvernement, d'où une embarcation l'a conduit à bord du vapeur postal mouillé sur rade.

Nous ne voulons pas ici épiloguer sur le départ du Dr Gallas, nous ne pouvons, pour le moment, que le regretter. Miquelon et l'Île aux Chiens sont sans médecin; à Saint-Pierre, deux docteurs (dont un à titre temporaire) sont seuls pour assurer tous les services, cette situation ne peut durer.

Le Dr Gallas était parmi nous depuis plus de sept ans et tous, sans distinction de parti, savaient reconnaître ses hautes qualités de praticien, son dévouement, son activité, son urbanité. Ses amis regrettent l'excellent camarade au commerce facile, à la phrase enjouée, au jugement sûr.

Nous lui souhaitons, dans ses nouvelles fonctions, un avancement bien mérité et nous ne pouvons, en terminant, que lui renouveler nos regrets de le voir si tôt éloigné de nous.

ANNONCES & AVIS

MANUFACTURE DE DORIS

Le cours des doris pour 1906 est:

Doris réglables en espèces 95 fr.
,, „ en traites 90 fr.

L'administrateur-délégué,
E. GLOANEC

A VENDRE ou A LOUER

Propriété Revert

Route de Gueydon et rue Ange-Gautier

Entièrement remise à neuf.

A VENDRE ou A LOUER à partir du 15 avril prochain

Une propriété RUE SADI-CARNOT

Avec pavillon donnant rue Nielly, relié à la maison par un passage couvert. — Electricité. — Eau froide et eau chaude. — Cabinets à l'anglaise. — Salle de bains.

A VENDRE à bon compte

Mobilier de salon, salle à manger, chambres à coucher, bureau. — Lits fer et démontables avec literie neuve. — Piano. — Bicyclette.

S'adresser au Dr GALLAS

A VENDRE

Un mobilier de chambre à coucher et de salle à manger, le tout en chêne et presque neuf.

S'adresser au bureau du Réveil.

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ

UNE MAISON

à étage et en briques

Située rue Jacques-Cartier

S'adresser à M^{me} V^{ve} Blanchandin

Le Gérant, Fernand Mazier.

St-Pierre Miquelon. — Imp. du Réveil.

